



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET : 40 - Vœu à l'occasion de la 20ème Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Délibération n° 007552

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 03/06/2024

Séance du 16 mai 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n° 3), Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 6), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n° 14), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Mme Annaïck CHAUVET

M. Nicolas BODIN, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Abdel GHEZALI, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 34), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR

Vœu à l'occasion de la 20^{ème} Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

**Proposé par l'ensemble des groupes politiques
de la Majorité municipale**

Le 17 mai 2024 se déroulera la **20^{ème} Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie**. La date du 17 mai est une référence au 17 mai 1990, date à laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé retire l'homosexualité de sa liste des maladies mentales.

Cette année est marquée par un contexte d'offensive réactionnaire nationale et internationale qui attaque directement le droit à disposer de son corps visant de façon conjointe les droits reproductifs et les droits des personnes trans.

Le dernier rapport de l'association SOS Homophobie sur les LGBTQIA+phobies, tout comme les nombreuses études et recherches menées dans plusieurs pays, indique que les agressions physiques à caractère homophobe et les cas de transphobie sont en forte augmentation. La police et la gendarmerie ont enregistré 2420 crimes et délits homophobes et transphobes en 2023. Ce chiffre a doublé par rapport à 2016. Une hausse inquiétante qui touche majoritairement les jeunes de moins de 30 ans. Le taux de suicide chez les jeunes LGBTQIA+ est 4 fois plus important que dans le reste de la population du fait de discriminations, insultes, harcèlement, isolement, mal-être psychique. La période actuelle connaît une recrudescence particulièrement alarmante des violences familiales et de la haine en ligne.

Le 19 mars 2024, la proposition de loi n°435 "visant à encadrer les pratiques médicales mises en œuvre dans la prise en charge des mineurs en questionnement de genre" a été enregistrée au Sénat. La Ville de Besançon rejoint l'avis la Défenseure des droits publié le 6 mai 2024, qui s'inquiète « des effets de cette proposition de loi, de nature à porter atteinte aux droits et à l'intérêt supérieur de l'enfant ». Au-delà de l'interdiction de toute transition médicale, cette proposition de loi vise également à interdire toute transition sociale au profit d'une approche orientée sur des "soins psychiques". La Défenseure des droits rappelle que « les études montrent que l'accès à la transition sociale et médicale avec le soutien des parents et de l'entourage apparaît comme un enjeu majeur de prévention du risque suicidaire ». Elle relève aussi que cette proposition de loi introduit « une différence de traitement entre mineurs transgenres et cisgenres susceptible de constituer une discrimination à raison de l'identité de genre ».

La question des droits reproductifs (avortement, contraception, PMA) et des droits liés à la transition sont indissociables puisqu'ils relèvent de la revendication historique du droit à disposer librement de son corps : ils doivent être défendus de façon conjointe.

Le conseil municipal de Besançon dénonce toutes les formes de violences et de discriminations, comprenant donc celles contre les personnes fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Il réaffirme que dans notre ville, chacune et chacun est libre de vivre sa vie, que Besançon est un espace de liberté et d'épanouissement pour toutes et tous. Allié des droits des personnes LGBTQIA+, le conseil municipal de Besançon interpelle le gouvernement afin que :

- les moyens pour lutter contre les violences à l'encontre des personnes LGBTQIA+ soient renforcés,
- les transitions de genre soient dépsychiatisées, libres et gratuites pour les personnes majeures et mineures,
- les mutilations sur les enfants intersexes cessent,

- des moyens massifs soient accordés aux services publics afin d'assurer l'accès réel à l'IVG, aux transitions et à la contraception,

- soit respectée l'identité de genre à l'école et mise en place une nécessaire éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle au cours de la scolarité,

- soit organisé par la Préfecture un CORAHD (comité opérationnel de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBTQIA+ et les discriminations liées à l'origine) avec les associations et les différentes institutions pour effectuer un état des lieux des LGBTQIA+phobies sur le département du Doubs et se doter d'un plan d'action partagé,

- d'accompagner les demandeurs d'asile LGBTQIA+ menacés dans leur pays d'origine.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le vœu à l'occasion de la 20^{ème} journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions* : 10

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

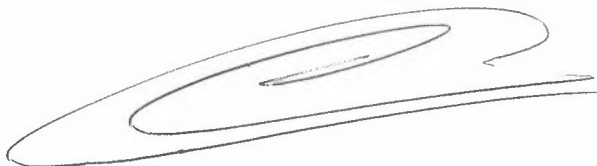
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Mme Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT